



COMMUNE DE DENENS
Contrôle des habitants
Rue de la Cité 1
1135 DENENS
Tél. 021 801 79 27

E mail : administration@denens.ch

MISE EN CONFORMITE DES ARRÊTS DE BUS

Invitation aux habitant-e-s de Denens

La Municipalité vous convie à une séance d'information à la salle Villageoise

le Jeudi 22 août 2024 à 20 h 00

La nouvelle loi sur l'égalité pour les personnes handicapées Lhand, impose aux communes de rendre accessible les arrêts de bus à tous et l'exploitation à brève échéance de la ligne 726 avec des bus articulés nécessite d'adapter la longueur des quais.

Afin de vous présenter les divers travaux que nécessiteront cette mise en conformité :

- Réaménagement de l'arrêt de bus « Denens, Chatagny ».
- Suppression de l'arrêt de bus « Denens, Cigognes » avec réaménagements paysagés.
- Relocalisation de l'arrêt de bus « Denens, Cigognes », au centre du village, par la création d'un arrêt double « Denens, Village ».
- Réaménagement de 7 cases de stationnement sur la place du Village.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, elle vous adresse, Madame, Monsieur, ses meilleures salutations.

La Municipalité